

L'industrie culturelle, troisième employeur européen

La culture génère des revenus de 536 milliards d'euros.

Au moment où beaucoup au sein de l'Union européenne voudraient abattre les barrières économiques nationales pour la culture ou couper dans ses crédits publics, ses représentants contre-attaquent. Sous la houlette du Groupement européen des sociétés d'auteurs et de compositeurs (GESAC), ils ont demandé à E&Y d'évaluer le poids économique du secteur pour mieux démontrer qu'il fallait le protéger plutôt que le fragiliser.

Les conclusions du rapport sont frappantes. Les industries culturelles et créatives au sens large, du livre à la publicité en passant par les arts visuels ou le spectacle vivant, pèsent, selon les consultants d'E&Y, 536 milliards d'euros de revenus, soit 4,2 % du PIB européen.

Elles emploient 7,1 millions de personnes, ce qui en fait le troisième employeur de l'Union européenne (hors secteur public), derrière le secteur de la construction et celui des services de restauration.

« Le secteur de la culture est souvent accusé de peser sur l'activité, explique Jean-Noël Tronc, directeur général de la Sacem. Toutes les conclusions de cette étude démontrent exactement l'inverse, comme l'avait fait une étude similaire publiée l'an dernier à propos des industries culturelles en France ». Le patron de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, qui a joué un rôle moteur dans la publication de cette étude, note tout d'abord que 90 % de la création de valeur provient du secteur privé. Il fait ensuite remarquer que le secteur a continué à voir le nombre de ses emplois croître de 0,7 % pendant les années de crise (de 2008 à 2012), alors que l'Union dans son ensemble perdait des emplois au même rythme. Enfin, note Jean-Noël Tronc, « beaucoup de ces emplois émanent de PME très flexibles et réactives, parfois même constituées d'une seule personne : c'est ce que les économistes présentent comme la catégorie d'emplois la mieux placée pour résister à la mondialisation. »

La fragmentation, un atout

L'étude, baptisée « Creating Growth » (« créer la croissance »), qui sera publiée mardi, souligne par ailleurs que les emplois de la culture sont non seulement difficiles à délocaliser, mais aussi occupés par des jeunes et garants de dynamisme économique : les villes comptant le plus d'industries culturelles, comme Londres et Paris, les deux pôles les plus importants en Europe, sont celles qui ont le mieux résisté aux secousses de l'après 2008.

S'ensuivent deux grands appels en direction des pouvoirs publics. D'abord, le document déplore que les crédits publics alloués à la culture aient baissé de 1 % en moyenne entre 2008 et 2012, alors même que le secteur a crû. Même s'ils sont très médiatisés, ces crédits ne représentent que 1 % des budgets des 28 pays de l'Union. Ensuite, comme le souligne Jean-Noël Tronc, « *les efforts pour abattre les frontières, de type marché européen des droits d'auteur, sont une ânerie suicidaire : il faut comprendre qu'on doit vivre avec la fragmentation culturelle et que c'est un atout.* » Et de citer les leaders mondiaux européens, comme Universal dans la musique, Hachette dans le livre ou Endemol dans la télévision. Pour lui, il faut au contraire renforcer les dispositifs efficaces qui existent, comme une TVA réduite sur le livre, un financement du cinéma pareil à celui mis en place par le CNC, etc. Et les diffuser dans l'ensemble de l'Union. Ou, en tout cas, tenter de le faire...

Nicolas Madelaine, Les Echos

En savoir plus sur : lesechos.fr